

Montréal, le 24 septembre 2018

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Demande relative au Plan directeur en Transition, innovation et
efficacité énergétiques du Québec 2018-2023
Dossier Régie : R-4043-2018**

Dans sa lettre du 12 septembre 2018, la Régie de l'énergie (la Régie) indiquait qu'elle souhaitait entendre les participants sur les modifications requises au calendrier d'examen des aspects 1 et 2 du dossier, le cas échéant, à la suite des représentations des participants, concernant les contestations aux réponses de TEQ aux demandes de renseignements.

Par la présente la Régie précise l'ordre du jour de cette portion de l'audience, qui aura lieu le 26 septembre 2018 de 9 h à 12 h.

Aspect 1 du dossier :

- Ajustements requis au calendrier:
 - Possibilité de traitement par voie de consultation;
 - Possibilité de traiter successivement les aspects 1 et 2 dans le cadre d'une seule audience;
 - Autres possibilités.
- Étapes à venir en ce qui a trait aux réponses contestées aux demandes de renseignements auxquelles TEQ pourrait devoir fournir une réponse.

Aspect 2 du dossier :

- Opportunité, pour les mises en cause, de répondre directement aux demandes de renseignements de la Régie et des participants ainsi que d'être contre-interrogés lors de l'audience;

- Opportunité, pour les mises en causes, d'argumenter lors des audiences relatives à l'aspect 2;
- Nombre de demandes de renseignements requises.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml